



# LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 85.- / étudiants: 37.-

## Le métier le plus dur du monde

**A** la fin des *Misérables*, le policier Javert se suicide, ne supportant pas de « trahir la société pour rester fidèle à sa conscience ». Il venait de découvrir que la bonté peut exister même chez un bagnard<sup>1</sup>. On aurait pu garder de ce passage l'idée que l'ordre, représenté par la police, et le bien incarné par un ancien criminel, sont inconciliables.

Dans la lignée de Michel Foucault, une immense partie de la gauche considère qu'au fond, le criminel, mais aussi le fou, le malade ou le transgenre, est simplement victime de s'être trouvé de l'autre côté d'une frontière tracée par d'autres. Une normalité différente serait toujours possible, et l'inclusivité serait la seule vertu politique à même d'effacer cette limite. La société – si chère à Javert – imposerait des carcans qui empêcheraient l'expression de la bonté fondamentale de chacun. Les victimes de présumées violences policières, les martyrs de son racisme systémique, ne peuvent être, au fond, que des anges mal révélés.

Pourtant, que cette frontière existe, tracée ici par le code pénal, ne signifie pas qu'elle soit illégitime ou infondée. Car elle pose, d'un bout à l'autre de la chaîne pénale, la question philosophique la plus vertigineuse qui soit: celle de l'existence du mal, et de la liberté qu'on a, ou non, d'y céder.

Le policier a pour métier de se tenir sur cette frontière, et de regarder simultanément de ses deux côtés. Cela fait de ce métier l'un des plus durs du monde. Qu'il interrompe une rixe, poursuive un cambrioleur ou fouille un trafiquant de drogue, le policier engage physiquement sa personne et sa vie. Il ne sait jamais vraiment ce qu'il « trouvera en face », où les limites, lorsqu'il y en a, ne sont pas les mêmes que les siennes. Car chacun de ses gestes doit être mesuré, et l'usage de la force toujours viser la désescalade. Le recours à l'arme de service est l'*ultima ratio*. Sa responsabilité morale est de ne jamais céder à la violence, ou à l'abus de pouvoir, qui est une violence juridique.

Ses missions le confrontent directement aux bassesses humaines, dans tout leur spectre et leurs nuances: l'opulent propriétaire d'une voiture de sport qui dissimule sa récente consommation d'alcool; le trafiquant de drogue vaniteux qui croit balader l'inspecteur qui l'interroge, mentant avec aplomb contre le contenu explicite de plusieurs heures d'écoute téléphonique; le père incestueux qui ne comprend pas ce qui est intolérable dans le fait d'imposer sa présence sous la douche à sa fille de 12 ans; la jeune racaille qui empêche tout le quartier de dormir à coups de rodées routières pour fêter l'écoulement de son premier kilo de cannabis.

Les hommes et les femmes qui composent notre police fréquentent le mal au quotidien. Et si l'exercice du pouvoir corrompt, en particulier en démocratie où il fait toujours escorte à l'orgueil d'avoir gagné une élection, la fréquentation de la faiblesse humaine laisse aussi des traces.

L'esprit de corps, les traditions officielles et les rituels officieux, les blagues répétitives et l'humour douteux font partie des réponses que les policiers, mais aussi les militaires en opération ou les médecins aux urgences, se donnent pour ne pas sombrer de l'autre côté. Elles renforcent l'identité de la communauté qu'ils forment au service du pays. Les dérapages sont évidemment possibles. Ils ont toujours une cause. Celle des dérapages racistes de certains policiers, voire même de la complaisance éventuelle d'une partie de leur hiérarchie, ne vient pas obligatoirement d'une idéologie raciste intégrée, assumée et exprimée comme telle. Elle vient plus souvent d'un malaise. Celui qui fait croire à qui en est victime que la provocation est la dernière expression de la liberté et qu'elle est une manière de reprendre, un bref moment, le dessus pour ne plus se sentir dépossédé.

Le débat qui secoue le Canton depuis deux semaines ne doit pas cacher les raisons pour lesquelles il est si difficile

d'être policier à Lausanne. La principale en est la solitude que subit ce corps. Sont ainsi en cause trois décennies de complaisances municipales pour le milieu alternatif qui, il y a trois ans au très officiel et très subventionné Festival de la Cité, faisait encore scandale par une foule en délire « Tout le monde déteste la police ». L'extrême-gauche lausannoise et les Verts, bien représentés à la Municipalité, ne manquent pas une occasion de juguler la police. Le dernier exemple en date consistait en une tentative de la désarmer.

Il est choquant que ce mépris s'étale alors que le bilan sécuritaire de la ville empire. La politique municipale de la drogue a fait de Lausanne le shooitoyer du Canton et sa politique sociale en a fait la capitale des marginaux, de toutes provenances et de tous problèmes. La récente et fatale altercation du Restaurant *Le Vaudois*, à la Riponne, n'est malheureusement qu'une preuve supplémentaire du délitement sécuritaire de la ville. Quant à la course poursuite dans l'affaire Marvin, elle commença parce que la police cherchait l'auteur d'un coup de couteau donné à Chauderon. Le racisme n'y était pour rien.

Félicien Monnier

<sup>1</sup> Victor Hugo, *Les Misérables*, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, p. 1344 ss.

## Pour que le Mormont vive, non à l'initiative!

28 septembre sur cette initiative et sur le contre-projet gouvernemental.

L'initiative exige d'interdire purement et simplement toute exploitation du sol sur la colline. Elle vise directement la carrière et la fabrique de ciment, qui jouent depuis près d'un quart de siècle un rôle important et officiellement reconnu pour les activités de construction en Suisse romande. Les auteurs de l'initiative condamnent la production du béton et ses effets sur l'environnement et le climat.

Les producteurs de béton, eux, connaissent le contexte de leur activité et les craintes d'une partie de la population. Ils déploient d'importants efforts pour récupérer la chaleur des fours et pour recycler du béton issu de démolitions. Parallèlement, ils font valoir que les matériaux qu'ils produisent sont nécessaire à la construction de logements, mais aussi d'autres infrastructures. Si l'on ferme la cimenterie d'Eclépens, il n'y aura pas moins de béton en Suisse, mais seulement plus de camions pour l'apporter de l'étranger. Les milliers de tonnes de déchets valorisés à longueur d'année devraient être évacués ailleurs.

L'éditorial de *La Nation* du 18 avril dernier évoquait ce sujet et en appelait à une attitude responsable: nous avons

besoin de ciment et de béton, nous les produisons chez nous et pas chez les autres. Le Mormont doit ainsi rester un lieu dédié à la fois à la nature et à l'activité humaine, et l'initiative écologiste, qui demande la sanctuarisation de la colline, doit être refusée.

Le contre-projet, sur lequel nous devons aussi nous prononcer, propose d'ancrer dans la Constitution vaudoise que *l'Etat et les communes créent des conditions favorables au développement de l'économie circulaire et à l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement*. A quoi bon inscrire cette profession de foi dans notre

loi fondamentale, alors que le secteur de la construction se focalise déjà en ce moment sur maints projets de « durabilité » et de « circularité »? Le seul effet sera d'ouvrir la porte à un nouvel activisme étatique, à une nouvelle bureaucratie chargée de piloter les activités de construction. Si l'on veut faire preuve de prudence et maintenir l'administration à sa juste place, un refus s'impose – ce qui n'empêche pas de considérer que le contre-projet reste préférable à l'initiative (question subsidiaire au cas où les deux objets atteindraient la majorité).

P.-G. B.

## Le jour du dépassement

Le Grand Conseil va prochainement débattre, sur proposition de la députée Elodie Lopez, de l'inscription du « jour du dépassement de la terre » dans le calendrier vaudois. Cette date représente le jour de l'année où l'être humain a consommé les ressources que notre planète est capable de fournir annuellement. Au-delà de cette date (en 2025, c'était le 7 mai pour les Suisses), il faut puiser dans le capital pour terminer l'année, donc épouser les ressources terrestres.

Laissons nos députés débattre si la célébration de cette date est de nature

à stimuler la transition écologique en terre vaudoise. Au vu des difficultés financières du Canton, nous proposons d'ajouter au calendrier le « jour du dépassement budgétaire », soit la date à laquelle les dépenses dépassent le budget annuel. Sur la moyenne des cinq dernières années, c'est autour du 6 décembre.

Heureusement que le contribuable a joué le bon saint Nicolas pour éviter l'endettement!

C.

## Le nombre incarné

**E**n seulement trois ans, l'intelligence artificielle s'est efficacement intégrée dans de nombreux domaines du secteur tertiaire. Dans la plupart des cas, son potentiel et son utilité ne sont plus à prouver. Son amélioration rapide et exponentielle promet de décupler les capacités de ceux qui sauront la dompter. Pour les autres, balayés qu'ils seront par la recherche d'efficience permanente propre à l'informatique, une nouvelle forme de prolétariat s'imposera. Mais qu'adviendra-t-il de nos sociétés lorsque cette froide logique calculatrice se sera imposée partout?

Au milieu du siècle dernier, René Guénon exposait dans son livre *Le Règne de la quantité et les signes des temps* les principes de cette dérive matérialiste qui consiste à réduire l'ensemble du monde à une quantité mesurable. Il y démontre que cette logique façonne la modernité occidentale. Avait-il l'intuition que ce qu'il écrivait à ce moment-là ne se réaliseraient pas seulement sur le plan principal, mais se matérialiseraient sous nos yeux huitante ans plus tard? Car ce que nous voyons apparaître aujourd'hui, avec l'essor exponentiel et inarrêtable de l'intelligence artificielle, mais surtout avec les appels toujours plus nombreux de savants fous désireux d'utiliser cette technologie à des fins de gouvernance, c'est l'établissement d'un nouveau règne. Un règne où l'homme abdique dans son rôle de décideur au profit, plus «impartial» clame-t-on, du supercalculateur.

Il n'y aura toutefois pas eu besoin d'attendre le lancement public de ChatGPT pour en arriver là. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, Georges Bernanos nous mettait déjà en garde contre l'avènement de cette Civilisation des Machines. Hélas, cet ordre de technicien, dans lequel «un imbécile peut parvenir aux plus hauts grades sans cesser d'être imbécile»<sup>1</sup>, n'a cessé de pro-

liférer depuis pour aboutir à l'abdication finale actuelle des technolâtres au profit de la machine.

Qu'ont fait les régimes démocratiques pour enrayer cette sournoise tendance? Quelques oppositions de forme, tout en ignorant le fond du problème. Car le politicien moyen, préoccupé avant tout par sa prochaine échéance électorale et n'osant bien souvent pas assumer la responsabilité qui incombe à sa fonction de décideur, soit celle de trancher le nœud gordien lorsque cela s'impose, s'accorde très volontiers de cette «gouvernance par les nombres»<sup>2</sup>. Et pour cause, en s'en remettant aux techniciens et aux statisticiens, il confère à ses décisions une autorité quasi incontestable.

Mais à quel prix? Car ce recours est en réalité un transfert du pouvoir décisionnel. Déjà les méandreuses administrations étatiques pilotent le navire en quasi-autonomie et ne supportent plus qu'un politicien cherche à les conduire. L'avènement de l'IA dans la sphère politique parachève ce processus. Quel politicien osera aller contre une proposition établie sur la base de téraoctets de données et de l'omnisciente rationalité d'un modèle d'IA? De décideur, le politicien est progressivement réduit à n'être plus qu'un validateur.

«Mais après tout, quel est le problème d'une gouvernance judicieusement guidée par l'IA?» nous retorque-t-on parfois. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que lorsqu'un ordinateur répond, ce n'est que par suite de calculs. C'est donc une forme de gouvernement absolument dépourvue de toute charité qui advient. Car la charité invite précisément, pour pardonner, secourir ou juger, à se défaire de tout calcul et de toute recherche d'intérêt personnel. Les Evangiles en donnent de nombreux exemples: à chaque fois que les disciples tombent dans la logique du calcul, le Christ les rabroue. L'Esprit de

vie est par essence surnuméraire. Il ne calcule pas, mais donne sans compter; même si le nombre de personnes dépasse de loin les rations de pains et de poissons; même s'il eût été plus «profitable» de vendre le parfum que la femme répand sur la tête de Jésus pour distribuer le produit de sa vente aux pauvres.

Est-ce donc au pur esprit calculateur, expression pourtant péjorative pour l'humain, que l'on souhaite confier les rênes de nos sociétés? Souhaitons-nous vraiment être réduits, nous, êtres humains, aux simples variables d'un algorithme? Car il faut bien comprendre que cette quantification de l'être humain est l'inévitable conséquence de la gouvernance par IA. C'est d'ailleurs un sujet qui agite les développeurs de véhicules autonomes, ceux-ci étant forcés de résoudre concrètement le dilemme éthique dit du tramway<sup>3</sup> dans des situations telles que la suivante: comment doit réagir un véhicule autonome s'il se retrouve face à un camion déviant de sa trajectoire, menaçant ainsi la vie du conducteur de la voiture autonome, et que simultanément, un enfant se trouve sur le côté de la route, empêchant la voiture d'effectuer sa manœuvre d'évitement salvatrice?

<sup>3</sup> En philosophie, le dilemme du tramway consiste à savoir s'il est éthique pour une personne d'effectuer un geste qui bénéficierait à un groupe de personnes A, mais qui, ce faisant, nuirait à une personne B.

Au-delà des aspects juridiques complexes que soulève ce type de codage, ce qui est véritablement alarmant, c'est la méthode qui devra nécessairement être utilisée pour anticiper ce genre de situation: un calcul statistique ultra-rapide dans lequel les humains ne seraient qu'une variable réduite à une quantité, seul langage compréhensible par une machine fonctionnant par enchaînements de 0 et de 1. L'enfant vaudrait par exemple 120 points et le conducteur 75.

Les plus prosaïques de nos amis poussent parfois la provocation en nous répondant qu'ils ne voient pas de problèmes particuliers à ce type de fonctionnement. Comment leur faire com-

prendre que si l'action de tatouer un numéro sur les prisonniers d'un camp est profondément inhumaine et choquante, c'est précisément parce qu'elle ôte toute dignité à l'homme en lui refusant le nom qui le personifie pour le réduire à un simple amas de matière quantifiable? Comment ne pas voir les dérives possibles d'une forme de gouvernance qui considérerait l'être humain comme une simple variable d'ajustement ou un frein à l'action<sup>4</sup>? Une mauvaise interprétation de l'agent IA sur les objectifs qui lui sont donnés, et surtout sur les moyens à employer pour les atteindre<sup>5</sup>, pourrait conduire à des catastrophes inouïes. Les purges staliniennes, qui procédaient également par rationalité, ne seront alors qu'un avant-goût des sacrifices nécessaires à l'avènement du Royaume du Nombre incarné.

David Verdan

<sup>1</sup> Georges Bernanos, *La France contre les robots*, Plon, 1947.

<sup>2</sup> L'expression vient du titre du magistral essai d'Alain Supiot qui traite de l'invasion de la statistique et des normes dans les systèmes de gouvernance.

<sup>3</sup> En philosophie, le dilemme du tramway consiste à savoir s'il est éthique pour une personne d'effectuer un geste qui bénéficierait à un groupe de personnes A, mais qui, ce faisant, nuirait à une personne B.

<sup>4</sup> Et ce d'autant plus lorsqu'une grande partie des développeurs californiens sont acquis à une forme d'écologie malthusienne prônant la dépopulation en faveur de la planète.

<sup>5</sup> Cette problématique, appelée «alignement» dans le domaine de l'IA, est le défi le plus important que cherchent à résoudre les développeurs. Un reportage captivant traite de cette question cruciale sur YouTube: *L'horreur existentielle de l'usine à trombone*.

## Une visite au Bat car 1

Ce premier juillet, le lieutenant-colonel EMG Gilles Bonnard accueillait une centaine de visiteurs issus de différentes sociétés d'officiers, mais aussi de l'économie genevoise, pour présenter le célèbre bataillon dont il a repris le commandement. Au terme d'un cours de répétition sur la place d'armes de l'Hongrin, ses hommes présentaient quelques résultats d'exercice, en tir tendu et courbe.

Quelle ne fut pas la surprise des visiteurs d'apprendre que le bataillon avait attendu sept ans d'engagements subsidiaires, puis de cours d'instruction sur les CIC (centres d'instruction au combat), pour reprendre en 2025 les exercices de tir réels! Au menu: attaque après combat de rencontre, combat d'usure, combat dans un barrage. Clin d'œil à l'Histoire, une colonne de T62<sup>1</sup> remonte depuis la plaine du Rhône pour prendre le Plateau; le bataillon cherche à barrer aux cols d'Ayerne et des Mosses, ainsi que dans le secteur de la Barme, après avoir usé l'ennemi dans l'avant terrain.

Le bataillon est engagé avec trois compagnies de combat, une compagnie d'appui et une d'Etat major. Demain, une quatrième compagnie de manœuvre pourrait venir se rajouter, à l'instar des régiments français.

Si le moral est au beau fixe, les conditions de l'engagement préoccupent la

troupe. A l'horizon 2030-2035, une partie des systèmes tombera en obsolescence. Il est ainsi prévu de porter le combat anti-char de 850 m à 5 km grâce au missile portatif *Spike LR2*, de facture israélienne, et une nouvelle lunette de visée sera introduite en 2026. Un mortier 6 cm offensif, et non seulement destiné à l'éclairage du champ de bataille, devrait être acquis. Après validation, une nouvelle mitrailleuse sur affût aux standards OTAN (belge? américaine?), plus légère et facile à munitionner, pourrait venir remplacer l'actuelle.

De plus, l'évolution du champ de bataille exige à présent l'acquisition de drones tactiques; un nouveau centre d'engagement a notamment pour mission de leur développer une doctrine. Même le fusil d'assaut sera remplacé d'ici 15 ans, avec l'introduction d'un système d'aide à la visée «intelligent» afin de faciliter le tir sur cibles mouvantes. Un moyen de coordination automatique entre les différentes options de feu courbe (mortiers 8.1, 12 et 15.5 mm) doit également être mis en place.

Or ce n'est pas un commandant de bataillon qui va accélérer les cycles d'achat d'Armasuisse, qui sont de huit ans. Sa mission est d'entraîner les troupes avec l'existant. Il doit par exemple improviser face au manque

de véhicules de transport blindés: les pièces des uns servent à maintenir en état les autres, tandis qu'une compagnie entière se voit contrainte de rouler en véhicules légers (DURO). En attendant de remplacer le Piranha 1993 par un véhicule équipé d'une mitrailleuse 20 mm... d'ici 2042 selon l'hypothèse de planification.

Quelques questions stratégiques se posent donc: le cycle d'Armasuisse peut-il être accéléré, malgré les difficultés de livraison? Vers quels marchés vont se porter nos achats? Quelle capacité de production serions-nous en mesure de développer par nous-mêmes? Et surtout: quel sera le type d'engagement auquel nous serons confrontés dans notre situation géopolitique propre?

Outre les contraintes de l'institution, le commandant doit aussi se battre à 360° pour garantir l'organisation de son cours: assurer la relève de ses cadres face à des milieux économiques toujours moins compréhensifs, gérer la complexification des systèmes qui rend ardue l'appréciation de la situation sur le terrain, appréhender une disponibilité logistique sous pression, ainsi que des servitudes au sein de la population.

L'inconfort de la situation générale a au moins pour avantage de réintroduire l'incertitude et de favoriser l'inventivité dans l'instruction de la troupe.

Jean-Baptiste Bless

<sup>1</sup> Un char soviétique construit dans les années 60 et 70.

« La récente signature par notre pays d'accords de libre-échange avec les pays latino-américains du Mercosur a mis une fois encore en exergue une certaine aberration de notre modèle économique: si on caricature un tout petit peu, on peut dire que pour vendre plus facilement à l'étranger des machines-outils et des médicaments, d'aucuns sont prêts à sacrifier notre souveraineté alimentaire sur l'autel du libre-échange. [...] S'il n'existe pas de solution miracle, des mesures concrètes peuvent et doivent être prises. La première d'entre elles est l'exclusion des denrées agricoles des traités de libre-échange. La seconde est l'imposition aux produits agricoles que nous importons des mêmes règles qui s'appliquent à l'agriculture suisse. Cette idée [...] fait aujourd'hui l'objet d'une initiative parlementaire cantonale, et sera prochainement discutée au Grand Conseil.

Alberto Mocchi, 24 heures, 29.08.2025

## Systémique

### Le sens et la portée des mots

**Q**uand M. Grégoire Junod a dénoncé publiquement le *racisme systémique* de la police, il exprimait, en tant que syndic, la position officielle des pouvoirs publics. C'était donc, en principe, sérieux, comme l'a prouvé la violence des réactions. Depuis, il a tenté de minimiser la portée de son accusation. Mais les mots ont un sens qui nous oblige. Le terme *systémique* signifie que les textes et les photos racistes ne sont que les indices d'un mal collectif plus profond. *Systémique* – on peut aussi dire *structurel* – cela veut dire que le *système* policier en tant que tel est raciste. Il l'est depuis longtemps et continue de l'être, les documents découverts en témoignent.

Insistons. Dans une perspective *systémique*, le corps de police est raciste indépendamment de ce que pensent et font les policiers actuellement en fonction. Que beaucoup

d'entre eux ne se montrent racistes ni dans leurs paroles, ni dans leurs actes, ni dans leur usage des réseaux sociaux n'empêche pas qu'ils le soient à travers leur participation à une institution *systématiquement* raciste.

Les accusations s'enchaînent mécaniquement. On dénonce quelques policiers, puis la corporation tout entière, puis l'institution étatique dans son ensemble, dont la police constitue un rouage essentiel. L'Etat présente d'ailleurs la même structure hiérarchique, c'est-à-dire non égalitaire, contraignante, c'est-à-dire vouée à la domination, et inspirée des mêmes stéréotypes dépassés d'ordre dans les rues. En bout de chaîne, on en arrive à dénoncer le *racisme systémique* de l'ensemble de la population autochtone. C'est tout cela que signifie l'ad-

jectif *systémique* utilisé par le syndic de Lausanne.

Nous exagérons? En janvier 2022, le «Groupe de travail d'experts de l'ONU sur les personnes d'ascendance africaine», après une promenade de quelques jours dans deux ou trois cantons, a dénoncé «l'omniprésence du racisme chez les Suisses». *Omniprésent, systémique*, c'est tout un. Ces accusa-

tions n'ont pas suscité la moindre réaction de la part du Conseil fédéral. Celui-ci a

même chapeauté la publication d'une brochure du Service fédéral de lutte contre le racisme intitulée «Le racisme structurel en Suisse». L'existence du *racisme systémique* suisse devenait officiellement un fait indiscutable.

A terme, le *racisme systémique* sera une notion juridique qu'on pourra invoquer devant les tribunaux.

Le terme cent fois répété de *racisme systémique* introduit une division entre les autochtones, censés incarner le *système* et ses vices, et les habitants d'origine étrangère, en particulier africaine, transformés en victimes *systémiques*. Des deux côtés, on s'accuse, on manifeste, on revendique, les relations se tendent. Les liens d'estime et d'amitié se dissolvent dans le soupçon, les reproches inventés et les haines artificielles. Le processus naturel d'assimilation se bloque, et avec lui, un pan essentiel de notre politique des étrangers.

Il faudrait d'abord juger, de cas en cas, dans quelle mesure ces images et

messages racistes expriment un racisme au premier degré, peu compatible avec la protection générale de l'ordre public, dans quelle mesure ils relèvent d'une provocation infantile à usage interne, dans quelle mesure enfin ils servent d'exutoire basique à une profession coincée entre l'exténuante répression du crime, la hiérarchie trop enclue à laisser tomber ses troupes et les médias qui veulent du sensationnel.

Sur le fond, ensuite, toute approche *systémique* – car cela n'est pas vrai que pour le racisme – suppose à tous les étages une absence complète de liberté individuelle. Dans cette perspective totalitaire, chaque individu est entièrement défini par la fatalité, une fatalité raciste en l'occurrence. A titre individuel, il est incapable de s'y soustraire. Pour supprimer le racisme, il faut donc passer par une déconstruction générale du système.

En réalité, l'approche *systémique* n'est qu'une forme sournoise de généralisation abusive. La liberté de juger et d'agir, ou de réagir, existe bel et bien au niveau individuel, même si elle n'est pas toujours facile à prendre et à pratiquer. L'interview d'un agent de police lausannois «issu de la diversité» dans *Le Matin Dimanche* du 31 août le montre à l'évidence.

On pense pouvoir utiliser un terme simplement pour se dédouaner, et on entraîne toute l'institution, et avec elle la population qu'on est censé protéger, dans un engrenage mortifère.

Olivier Delacrétaz

## Désolantes comparaisons

Il est utile de comparer les finances des Cantons suisses, notamment sous l'angle des dépenses. Pourquoi consacre-t-on plus de crédits que d'autres à telle tâche? Pourrait-on faire aussi bien avec moins d'argent? Y a-t-il du «coulage»? Bien sûr, l'exercice doit être fait avec discernement: il n'y a pas deux Cantons exactement semblables et les choix politiques peuvent légitimement différer. Mais, en prenant les précautions voulues, on peut déceler des pistes d'amélioration. En 1992, la commission chargée d'examiner les tâches et le fonctionnement de l'Etat de Vaud (dite «commission Blanc» du nom de l'ancien conseiller d'Etat qui la présidait) avait recommandé de systématiser ce travail. Le Conseil d'Etat de l'époque était resté sourd à cette proposition, comme du reste à l'ensemble du rapport jugé probablement trop libre et trop dérangeant.

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) a mandaté le bureau lausannois Swiss Economics SE S.A. pour établir certaines comparaisons. Cette étude, publiée à la mi-août, mérite l'attention. Elle observe les données des finances de trois Cantons qui présentent certaines similitudes, Berne, Zurich et Vaud, en faisant d'ailleurs la part de leurs particularités; elle se concentre sur les ressources fiscales et les dépenses des deux domaines les plus coûteux, la politique sociale et la formation. Les chiffres sont pris en compte jusqu'en 2022.

Sans surprise, on voit que Vaud est, avec Genève, le Canton qui impose le plus lourdement les personnes physiques. Et quant à l'ensemble des dépenses de l'Etat et des communes, Vaud débourse 10% de plus par habitant que Zurich et 30% de plus que Berne.

Les dépenses cantonales et communales pour la sécurité sociale (on disait autrefois l'assistance), en augmentation de quelque 50% en dix ans, sont, par habitant, 50% et 70%

plus élevées que celles des deux autres Cantons; cela alors que le nombre de bénéficiaires n'est que peu supérieur chez nous et que le montant des aides est analogue. Comment expliquer ce mystère? Demandeurs d'asile plus nombreux (les aides qui leur sont dévolues entrent dans le calcul)? Enflure administrative? Swiss Economics ne se prononce pas, tout en suggérant la seconde hypothèse. Mais il montre que l'«efficience» du régime vaudois est une des plus mauvaises de Suisse (notion difficile à cerner sur la base de nombreux facteurs).

La réduction individuelle des primes d'assurance maladie est évidemment un autre gros chapitre de la dépense. Avec sa règle selon laquelle les ménages ne doivent pas payer à ce titre plus de 10% de leur revenu, Vaud est champion toutes catégories du subventionnement de sa population, par centaines de millions. En 2022, il y consacrait deux fois plus de moyens, et même davantage, que Berne et Zurich. Depuis lors, la facture n'a fait qu'explorer.

Le tableau est moins sombre en matière de formation, où Vaud dépense, par habitant, à peu près autant que les autres pour la scolarité obligatoire. Mais sensiblement plus pour la formation gymnasiale. On note à ce propos que, chez nous, 43% de la volée va au gymnase (contre 22 ou 24% à Berne et Zurich), alors que seuls 32% obtiennent la maturité et 28% un «bachelor»; la déperdition est d'un tiers!

L'étude conclut que, dans le seul domaine social, des économies de 250 millions seraient possibles sans dommage. Il y a en tous cas du grain à moudre dans ce rapport. Des mystères doivent être éclaircis et des dérives corrigées. On ne peut pas conduire une politique financière équilibrée, avec un nécessaire allégement de l'impôt des personnes physiques, sans reconstruire la politique de redistribution que le régime rad-soc a menée avec prodigalité.

Jean-François Cavin

## L'autre Strawinsky

La fin des années 1930 a été une période sombre pour Igor Stravinsky: en quelques mois il perd sa mère, une de ses filles et son épouse. Ces tragédies familiales et la folie guerrière qui embrase l'Europe l'incitent à l'exil aux Etats-Unis où il commence une nouvelle carrière à 57 ans. De ses trois enfants survivants, seul l'aîné Théodore (1907-1989) reste en Europe et s'installe définitivement à Genève avec son épouse. Il y exerce une activité artistique féconde: peinture, vitraux, costumes et décors de scène, etc. Son style pictural très lumineux est issu du post impressionnisme mêlé d'influences cubistes adoucies. Cette réinterprétation du cubisme radical sert surtout à la liberté de la composition. L'art de Théodore Strawinsky tend à une forme de classicisme par son rejet instinctif de l'abstraction et de la complication.

Une très belle affiche «Théodore Strawinsky, un clavier de couleurs» invite le public à se rendre à la Villa «Le Lac» Le Corbusier à Corseaux, où se tient actuellement une retrospective inévitablement limitée par les 64 m<sup>2</sup> de la maison que l'architecte avait fait construire pour ses parents sur un terrain long et étroit en 1923. L'inspiration du bâtiment, en rupture totale avec le style bourgeois de l'époque, emprunte sa grammaire épurée aux mondes naval, ferroviaire, voire indus-

trial. Assis à la table du salon, devant les larges baies vitrées, on pourrait se croire dans un train international qui nous fait défiler le sublime panorama du lac et des Alpes.

Albert Jeanneret, personnage fantasque, frère de Le Corbusier, a vécu de 1939 à 1973 dans la villa dont il a été le dernier occupant. Violoniste de profession, il donnait des cours de rythmique aux enfants de la région. C'est dire que la visite de l'exposition se vit comme une expérience originale de convergence des arts du siècle passé: peinture, architecture, musique. Bonne nouvelle, l'exposition a été prolongée jusqu'au 26 octobre. Horaires sur les sites [www.villalelac.ch](http://www.villalelac.ch) ou [www.theodorestrawinsky.ch](http://www.theodorestrawinsky.ch)

Jean-Blaise Rochat

## LA NATION

Rédaction  
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier

Edition  
Ligue vaudoise  
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14  
(le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 14h)  
[courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)  
[www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)  
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4  
ICM Imprimerie Carrara Morges

## Petit rappel sur le marxisme

**L**e marxisme a la triste caractéristique d'être mal connu tant par ses détracteurs que par ses adhérents. A droite, il est souvent perçu comme une idéologie monstrueuse, qui annonce la confiscation par l'Etat, le totalitarisme, et enfin les goulags. A gauche, beaucoup de ceux qui s'en revendent se contentent du *Manifeste du parti communiste* (45 pages) et délaissent *Le Capital* (2200 pages), qui constitue néanmoins le cœur de l'œuvre de Marx. Pourtant, s'intéresser aux thèses économiques de Marx permet de montrer aux uns que son analyse est plus intéressante qu'il ne leur semble, et pas intrinsèquement liée au totalitarisme. Et elles montrent aux autres que l'égalitarisme abstrait, et la confiscation, ne sont pas les seules solutions aux problèmes soulevés par Marx.

Il faut d'abord distinguer deux aspects de la pensée de Marx. Premièrement, l'explication purement économique et mathématique du mode de production capitaliste, qui est on ne peut plus rationnelle, et difficilement critiquable du point de vue des valeurs. Et ensuite la solution proposée, le communisme, qui est évidemment plus critiquable du point de vue des valeurs et de son fonctionnement. Ici, c'est le premier aspect de la pensée marxiste

qui nous intéresse, la critique logique du fonctionnement du capitalisme.

La première étape du raisonnement de Marx démontre que la force de travail est la seule marchandise productrice de valeur: l'échange d'autres marchandises ne fait que déplacer de la valeur (un principe de base de la comptabilité), et la spéculation permet un gain sur le prix, mais non sur la valeur qui reste inchangée. Le capitaliste achète la force de travail au prix que coûte sa reproduction: en d'autres mots il paie à l'ouvrier la nourriture et le logement nécessaires à régénérer son énergie.

Par son travail, l'ouvrier produit plus de valeur qu'il n'en faut pour reproduire sa force de travail: une partie des biens qu'il produit servent à payer son salaire, et le reste revient au capitaliste qui fournit les moyens de production utilisés par l'ouvrier. Cette différence entre la valeur produite par le travail et la valeur que coûte la force de travail constitue la plus-value que récupère le capitaliste.

Cette plus-value peut être augmentée de plusieurs façons. Mais comme vu plus haut, l'investissement matériel ne produisant pas de valeur, il ne fait que la déplacer. C'est donc l'investissement humain qui doit être rentabilisé. Le capitaliste commence alors par augmenter le temps et le rythme de travail, et ré-

duire les salaires. Mais toutes ces solutions sont limitées, car il y a un rapport entre le salaire, le travail et le temps de repos qui devient incompressible. Pour la reproduction de sa force de travail, les capacités de l'ouvrier sont limitées: en dessous d'un seuil minimum de temps et de ressources, il ne peut plus la régénérer. La seule solution viable à long terme est alors d'augmenter l'efficacité du travailleur par la mécanisation et le progrès technique.

Les travailleurs étant les seuls producteurs de valeur, la valeur des machines et des matériaux de production ne va que se transmettre à la marchandise produite: une machine capable de produire dix marchandises avant d'être changée ne va que transmettre un dixième de sa valeur à chacune de ces marchandises. Mais la machine à l'avantage de permettre au travailleur d'augmenter son efficacité. Le capitaliste peut lui acheter sa force de travail au même prix, tout en augmentant la plus-value qu'il en retire. Le travailleur, au lieu de travailler une demi-journée pour son salaire et une demi-journée pour le capitaliste, travaille un quart de sa journée pour son salaire et trois quarts pour le capitaliste.

La plus-value augmente donc avec la mécanisation. Mais en parallèle, le rapport entre l'investissement matériel et l'investissement humain fait chuter le taux de profit, car la part humaine de l'investissement est la seule productrice de valeur. La capitaliste voit son profit augmenter, mais en même temps il doit investir beaucoup plus en machines pour obtenir ce résultat.

Pour survivre à la concurrence des autres entreprises, le capitaliste doit absolument faire grossir son profit, mais cela lui demande en même temps de faire baisser le taux de ce même profit. En effet, pour faire grossir la plus-value, il lui faut des investissements matériels de plus en plus élevés: le rapport entre l'investissement et le profit diminue donc au fur et à mesure que le profit augmente. Et finalement, à cause de taux de profit beaucoup trop bas, la crise devient inévitable. En effet un déséquilibre se creuse entre la production et la consommation: et

c'est la crise qui vient rétablir l'équilibre avec violence. Les capitalistes les moins efficaces font alors faillite et sont éliminés par la concurrence. Jusque-là les libéraux peuvent défendre leur position en expliquant que la crise est un mal pour un bien, un retour à l'équilibre grâce aux lois naturelles du marché.

Mais les crises ne laissant en place que les capitalistes les plus efficaces, la baisse des taux de profit recommence plus rapidement, pour un nouveau cycle jusqu'à une nouvelle crise. Des crises de plus en plus violentes et de plus en plus fréquentes poussent le capitalisme à s'effondrer ou à être renversé par les mouvements ouvriers. C'est ce que prévoit Marx. Mais l'histoire démontre que plusieurs tendances viennent freiner cette baisse tendancielle du taux de profit. De plus, le capitalisme a de grandes ressources d'adaptation et il peut évoluer en différents stades qui repoussent son effondrement. Les héritiers de Marx vont prendre en compte ces évolutions et ces contre-tendances, mais d'autres courants de pensée vont aussi poser l'hypothèse que le capitalisme peut se maintenir à certaines conditions, ce qui présente un intérêt au vu des bienfaits qu'a aussi permis ce mode de production.

En effet le capitalisme a comme qualité d'être un formidable créateur de richesse, d'innovation et de progrès technique. Malgré ses contradictions et les problèmes sociaux dont il est la cause, ce système a remarquablement augmenté notre niveau de vie et il ne serait pas souhaitable de renoncer au progrès technique qu'il permet. Marx n'a malheureusement pas prévu qu'il pourrait aussi exister des versions régulées, non libérales, du capitalisme. C'est notamment le cas du capitalisme corporatiste ou du capitalisme keynésien, qui reconnaissent à la fois les avantages du capitalisme, mais aussi les risques d'une trop grande dérégulation. On répondra à l'un que la propriété privée n'est pas forcément un problème quand elle ne sert pas à asservir, et aux autres que la dérégulation ne crée pas naturellement de l'ordre, mais du chaos à répétition.

Quentin Monnerat

## Occident express 133

C'est l'histoire d'une belgradoise dans la soixantaine. Une histoire extraordinaire et banale. Comptable d'entreprise dans la Yougoslavie agonisante, elle se retrouve un jour sans emploi et se met à faire des ménages pour nourrir ses deux enfants. Au bout de plusieurs années d'un travail harassant, les hasards de la vie se décident à lui offrir un peu de répit. Sans l'avoir demandé ou rêvé, et sans bourse délier, elle se retrouve d'un seul coup propriétaire de deux appartements au centre de la ville. Autrement dit un bon demi-million d'euros, alors que son salaire se mesure en centaines. Dans une telle situation, toute personne un peu sensée vendrait ou louerait ces appartements, ou l'un des deux pour vivre dans l'autre. Et toute personne vraiment sensée cesserait immédiatement de nettoyer les appartements des autres pour un salaire de misère. Pas cette femme, pas en Serbie. Car elle a deux filles. Elle donne illiko ses appartements à celles-ci et ne conserve pour elle et son mari qu'un bout du plus grand des deux logements, littéralement une chambre de bonne. Et elle continue à faire ses ménages pour ne surtout pas peser sur les finances de ses filles – qu'elle vient de doter d'un héritage dont personne n'aurait pu rêver. Et bien évidemment elle fait également office de baby-sitter pour ses petits-enfants, pendant que ses filles travaillent pour gagner ce que leur mère leur a déjà payé. Me reviennent alors en mémoire les repas durant lesquels ma belle-mère, voyant que son petit-fils a terminé son assiette, lui offre immédiatement de terminer la sienne. Nous sommes ici dans une culture patriarcale et communautaire, mais surtout dans une culture de survie. La famille doit rester groupée, c'est le premier point. Peu importe les rapports bons ou mauvais qu'entretiennent

frères, sœurs, parents et enfants. Dans un pays où l'Etat n'offre aucune garantie, la famille est la seule solidarité tangible. Car rien n'importe plus que ce que l'on peut toucher. Un dinar aujourd'hui l'emportera toujours sur deux dinars demain. Le rôle des parents n'est donc pas tant d'éduquer que de prévenir de la faim et du froid. On se sacrifie matériellement pour ses enfants sans hésiter, comme si ce bol de soupe était le dernier, comme si l'ennemi était sur le point de conquérir la ville, comme si la famine avait déjà décimé la moitié du village. C'est le mystère et le malheur des structures familiales et sociales, qui évoluent bien plus lentement que l'histoire. Aujourd'hui, la Serbie offre à ses citoyens des opportunités économiques que les plus de cinquante ans ne pouvaient pas concevoir. C'est pour cela que l'histoire de cette femme est banale. J'observe cela partout autour de moi: des parents qui ont vécu la dislocation de la Yougoslavie mais aussi des privations et des crises pendant des décennies et qui, machinalement, sans réfléchir, mus par des obligations séculaires, sacrifient ce qu'ils n'ont pas pour des enfants qui ont déjà bien plus qu'eux-mêmes n'ont jamais eu. J'ai souvent entendu dire, car je ne l'ai jamais connue, que la faim est le dernier cercle de l'enfer, le pire état de la misère humaine car elle ramène l'homme à son état de bête. C'est le drame de la culture de la survie, qui ne peut et ne sait considérer que le matériel et l'immédiat, sacrifiant ainsi tout projet à long terme, toute épargne, toute valeur immatérielle. Toutefois, considérant le monde qui vient, issu moi-même d'une culture d'abondance et de culture, il m'arrive de me demander qui, de mes voisins ou de moi, est le mieux équipé pour affronter l'avenir.

David Laufer

### Votations cantonales du 28 septembre 2025

**Initiative populaire « Sauvons le Mormont »**  
(voir La Nation n° 2277 du 18 avril 2025  
et la présente édition)

**NON**

**NON**

**Contre-projet**

**NON**

**NON**

**Quorum lors des élections cantonales et communales**

**Droits politiques des étrangers au niveau communal**  
(voir La Nation n° 2282 du 27 juin 2025)

**NON**

**OUI**

### Votations fédérales du 28 septembre 2025

**Arrêté fédéral sur l'impôt immobilier (valeur locative)**  
(voir La Nation n° 2283 du 11 juillet 2025)

**NON**

**Loi fédérale sur l'e-ID**  
(voir La Nation n° 2286 du 22 août 2025)

**OUI**